

# **CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE LOIRE**

**Société coopérative à capital et personnel variables**  
**Siège social : 94, rue Bergson – 42000 SAINT ETIENNE**  
**Siret 380 386 854 00018 - APE 651 D**  
**Caisse cotée sur « Euronext Paris », compartiment C**



**Descriptif du programme de rachat de ses propres certificats coopératifs  
d'investissement, autorisé  
par l'Assemblée Générale Ordinaire des sociétaires  
du 31 mars 2009**

## **I - Nombre de titres et part du capital détenu directement ou indirectement par l'émetteur au 27 mars 2009**

7046 CCI, représentant 0,7 % de l'ensemble des certificats coopératifs d'investissement composant le capital social de la Caisse Régionale, et 0,09 % du capital social.

Ces titres sont détenus au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie approuvée par l'AMF, et conclu avec Crédit Agricole Cheuvreux.

## **II - Répartition des objectifs par titres de capital détenus**

La totalité des CCI détenus sont affectés à l'objectif d'animation du marché des CCI par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

## **III - Objectifs du programme**

La finalité unique du programme de rachat de certificats coopératifs d'investissement est d'assurer l'animation du marché de ces titres par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers.

## **IV – Part maximale du capital, nombre maximal et caractéristiques des titres susceptibles d'être rachetés, ainsi que prix maximum d'achat**

### **1 – Part maximale du capital à acquérir par la Caisse Régionale**

La Caisse Régionale est (ou sera) autorisée à acquérir et à détenir un maximum de 3% de l'ensemble des certificats coopératifs d'investissement composant son capital, soit 30.096 certificats coopératifs d'investissement.

### **2 – Caractéristiques des titres concernés**

Nature des titres rachetés : certificats d'investissement cotés sur Euronext Paris (compartiment C).

Libellé : CCI du Crédit Agricole Loire Haute-Loire.

Code ISIN : FR 0000045239.

### **3 – Prix maximal d'achat**

L'acquisition de ces titres dans le cadre de ce programme se fera sur la base du prix maximal fixé par l'Assemblée, soit 110 euros par CCI (hors frais)

## **V - Durée du programme**

18 mois à compter du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2009, soit jusqu'au 30 septembre 2010.

## VI - Opérations effectuées dans le cadre du précédent programme

Déclaration par l'émetteur des opérations réalisées sur ses propres titres  
du 1<sup>er</sup> février 2008 jusqu'au 27 mars 2009

**Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte au 27 mars 2009 :  
0,7 % du nombre de CCI et 0,09% du nombre de titres composant le capital**

**Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois : 0**

**Nombre de titres détenus en portefeuille au 27 mars 2009 : 7046 au travers du contrat de  
liquidité**

**Valeur comptable du portefeuille au 27 mars 2009 : 260 368 €**

**Valeur de marché du portefeuille au 27 mars 2009 : 24,05 €**

Période allant du 1 <sup>er</sup> février 2008 au 27 mars 2009	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme	
	Achats	Ventes	Positions ouvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
<b>Nombre de titres</b>	7382	3629	NEANT	NEANT
<i>Dont contrat de liquidité</i>	7382	3629		
<b>Cours moyen de la transaction</b>	32,28	38,24		
<b>Montants (en €)</b>	238 343	138 781		
<i>Dont contrat de liquidité</i>	238 343	138 781		